



# LE FOYER DU MAY

Depuis 1570, dans la même demeure du n° 5 de la rue du May, l'association La Miséricorde poursuit son activité. A l'origine symbole de la résistance catholique toulousaine aux Princes calvinistes, La Miséricorde a traversé les siècles, évoluant de l'œuvre caritative à l'action sociale, sans jamais abandonner sa mission : venir en aide aux plus démunis. Plus connue aujourd'hui par le nom de son centre d'hébergement « le Foyer du May », cette association fait figure d'exception nationale, par l'inscription dans la durée de son activité et la fidélité à son lieu d'origine, au cœur de Toulouse.

Retracer l'histoire de La Miséricorde, c'est valoriser l'ancrage de ses missions, c'est mettre à jour 440 ans d'action sociale toulousaine, c'est révéler cette part du patrimoine toulousain qui rappelle l'attachement de la ville et de ses habitant-es à des valeurs de solidarité.

# LE FOYER DU MAY

440 ANS  
D'HISTOIRE  
SOLIDAIRE  
AU CŒUR  
DE LA CITÉ  
TOULOUSAINE





Recepte faicte par moy  
Sivuen marchand de Tholose et tresorier de la misericorde  
pour les annes 1675, 1676, 1677 finy le 21 Jan. 1678

Balance  
Pour le montant de la somme de six cent et soixante  
trois d'entz pour deux mille neuf cent dix huit francs sept sols  
Pour le montant de la somme pendant le mesme temps

Au nom de Dieu et de  
La glorieuse vierge marie soit commuancée la recelle des revenus  
des pauvres Prisonniers de la misericorde faicte par Noble Jacques

Le Neuf novembre mil sept cent quatre. Messrs Sieurs et au  
de la ville de Tholose pour faire une et indivisible a cinq heures de l'heure  
de la maison de la Misericorde des prisonniers de la ville de Tholose  
de la ville de Tholose pour faire une et indivisible a cinq heures de l'heure

Sel  
Pays Pour le puy de la ville de Tholose n. 268  
idem Pour une ville idem n. 270  
idem Pour une ville idem n. 278

Monsieur le Procureur des prisonniers  
pour la ville de Tholose de la misericorde de la ville  
de Tholose

Despance faicte par moy  
Gibert Sivuen Marchand de Tholose et tresorier  
de la misericorde de la ville de Tholose

Le 14 Juillet 1678 receu du sieur Pierre Castets habitant  
de Tholose la somme de 3200 pour les dettes de  
5200 denz a la misericorde par son belle baron mar  
approuve du Tholose a raison du dernier siege cy  
3200